VILLE DE SERAING AVIS A LA POPULATION

REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC

Le SPW Mobilité Infrastructures — Direction des Routes de Liège, dont les bureaux se trouvent Avenue Blonden, 12-14 à 4000 Liège, introduira prochainement une demande de permis d'urbanisme en vue de la construction d'un nouveau tronçon de boulevard urbain. Le projet de boulevard débutera au carrefour formé par la rue du Charbonnage et la rue Puit Marie puis traversera l'ancien site Arcelor dit du « Haut-Fourneau 6 » pour se connecter à la rue de la Vieille Espérance. Le projet se situe sur le domaine public ainsi que sur les parcelles cadastrées SERAING 2ème division, section E numéros 935X3; 475/02A; 412R2; 483L3; 435G3; 476M2; 476/02; 476/04; 476C2; 476L2; 473V6; 473T6; 473D7; 473A7; 473B7; 473C7; 473X6; 473W6; 451Y3 et section A numéros 306Y7; 306X7; 306X7; 305W4; 305P4; 305P4; 305P3; 305F2; 305G2; 286V15; 286N18; 286M18; 288K6; 306C8; 312A.

Conformément à la législation en vigueur, ce projet fera l'objet d'une ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT.

Dans le cadre des dispositions légales relatives à la participation du public en matière d'environnement, toute personne intéressée est invitée à participer à la réunion d'information préalable qui aura lieu :

le mercredi 04 mars 2020 à 19h00 à la Cité administrative Place Kuborn, 8 – 4100 SERAING

Cette réunion d'information a pour objet :

- de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la personne suivante : SPW Mobilité et Infrastructures – Direction des Routes de Liège – MIle CALLEJON Amélie (+32) 04/229.75.32. - amelie.callejon@spw.wallonie.be

Dans les quinze jours qui suivent la réunion, toute personne peut émettre ses observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant au Collège communal de la Ville de Seraing :

Par écrit :

A l'attention du Collège Communal de SERAING

Place communale, 8 à 4100 Seraing Réf : Boulevard urbain phase 3 – HF6

Le courrier, ou courriel, doit mentionner les nom et adresse de la personne, et une copie doit être transmise au demandeur.